

**Actualisation du pilier 3 du
Groupe Crédit Agricole
au 30 septembre 2022**

Sommaire

A. Composition et pilotage du Capital	3
B. Composition et évolution des emplois pondérés	8
C. Ratio réglementaire de couverture des besoins de liquidité court-terme (Liquidity Coverage Ratio)	11
.....	11

A. COMPOSITION ET PILOTAGE DU CAPITAL

Indicateurs clés phasés au niveau du Groupe Crédit Agricole (EU KM1)

Le tableau des indicateurs clés ci-dessous répond aux exigences de publication des articles 447 (points a à g) et 438 (b) de CRR2. Il présente une vue globale des différents ratios prudentiels de solvabilité, de levier et de liquidité de l'établissement, leurs composants et les exigences minimales qui leur sont associées.

À noter que les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après tiennent compte des dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9 et des dispositions transitoires relatives aux instruments de dette hybride. Ils incluent également le résultat conservé de la période¹. Enfin, la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier et l'exigence minimale de ratio de levier, au 31 mars 2022, 31 décembre 2021 et au 30 septembre 2021 tiennent compte de l'effet de la neutralisation temporaire des expositions Banque Centrale, applicable jusqu'au 1^{er} avril 2022.

¹ Les ratios de solvabilité réglementaires CET1, Tier 1, Total capital et Levier, qui n'intègrent pas le résultat conservé de la période, s'élèvent au 30/09/2022 à respectivement 16,87%, 18,00%, 20,91% et 5,02%.

EU KM1 - Indicateurs clés phasés en millions d'euros		30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022	31/12/2021	30/09/2021
Fonds propres disponibles (montants)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	101 445	101 234	100 395	102 693	101 586
2	Fonds propres de catégorie 1	108 114	107 557	106 410	107 549	106 581
3	Fonds propres totaux	125 273	124 864	123 868	125 340	123 556
Montants d'expositions pondérées						
4	Montant total d'exposition au risque	588 643	579 519	591 960	585 441	582 610
Ratios des fonds propres (en pourcentage % du montant d'exposition au risque)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	17,23%	17,47%	16,96%	17,54%	17,44%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	18,37%	18,56%	17,98%	18,37%	18,29%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	21,28%	21,55%	20,93%	21,41%	21,21%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition au risque)						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	1,13	1,13	1,13	1,13	1,13
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	9,50%	9,50%	9,50%	9,50%	9,50%
Exigences globales de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro-prudentiel ou systémique constaté au niveau d'un Etat membre (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,03%	0,03%	0,02%	0,02%	0,03%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)					
11	Exigence globale de coussin (%)	3,53%	3,53%	3,52%	3,52%	3,53%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	13,03%	13,03%	13,02%	13,02%	13,03%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	11,24%	11,43%	10,85%	11,25%	11,17%

EU KM1 - Indicateurs clés phasés en millions d'euros		30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022	31/12/2021	30/09/2021
Ratio de levier						
13	Mesure de l'exposition totale	2 111 884	2 044 773	1 844 129	1 765 793	1 780 718
14	Ratio de levier (%)	5,12%	5,26%	5,77%	6,09%	5,99%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET 1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,11%	3,11%	3,11%
Exigences de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)						
EU 14d	Exigences de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,11%	3,11%	3,11%
Ratio de couverture des besoins de liquidité						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	412 118	414 625	412 728	401 940	383 801
EU 16a	Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	316 831	311 318	307 607	299 251	288 181
EU 16b	Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	71 104	66 353	65 382	64 102	62 861
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	245 727	244 966	242 226	235 148	225 320
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	167,71%	169,26%	170,39%	170,93%	170,34%
Ratio de financement stable net						
18	Financement stable disponible total	1 234 674	1 235 506	1 288 767	1 268 040	1 271 961
19	Financement stable requis total	1 025 836	1 021 220	1 023 257	1 009 418	1 009 500
20	Ratio NSFR (%)	120,36%	120,98%	125,95%	125,62%	126,00%

Impact de l'application des dispositions transitoires IFRS 9 (IFRS 9-FL)

Les dispositions transitoires d'IFRS 9 ont été appliquées pour la première fois à partir de l'arrêté du 30 juin 2020.

Comparaison des fonds propres et des ratios de fonds propres et de levier des établissements, avec et sans l'application des dispositions transitoires relatives à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues (IFRS 9-FL)					
en millions d'euros		30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022	31/12/2021
Fonds propres disponibles (montants)					
1	Fonds propres de base de catégorie (CET1)	101 445	101 234	100 395	102 693
2	Fonds propres de base de catégorie (CET1) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	99 564	99 498	98 943	100 521
3	Fonds Propres de catégorie 1 (T1)	108 114	107 557	106 410	107 549
4	Fonds propres T1 si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	106 233	105 820	104 958	105 376
5	Total Fonds Propres	125 273	124 864	123 868	125 340
6	Total des Fonds Propres si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	123 392	123 127	122 416	123 167
Total des Actifs pondérés en fonction du risque (Montants)					
7	Total des actifs pondérés en fonction du risque	588 643	579 519	591 960	585 441
8	Total des actifs pondérés comme si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	588 395	579 303	591 783	584 825
Ratios de Fonds Propres					
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	17,23%	17,47%	16,96%	17,54%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	16,92%	17,18%	16,72%	17,19%
11	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	18,37%	18,56%	17,98%	18,37%
12	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	18,05%	18,27%	17,74%	18,02%
13	Total Fonds Propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	21,28%	21,55%	20,93%	21,41%
14	Total Fonds Propres (en pourcentage du montant de l'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	20,97%	21,25%	20,69%	21,06%
Ratio de levier					
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 111 884	2 044 773	1 844 129	1 765 793
16	Ratio de levier	5,12%	5,26%	5,77%	6,09%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	5,03%	5,18%	5,70%	5,97%

Le Groupe Crédit Agricole n'applique pas le traitement temporaire décrit à l'article 468 du règlement CRR n°2019/876 et n'est impacté par aucun changement relatif à cette disposition au cours de la période. Les fonds propres et les ratios de fonds propres et de levier du Groupe Crédit Agricole reflètent déjà l'incidence totale des plus-values et des pertes non réalisées mesurées à leur juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global.

Indicateurs clés – Exigence en matière de fonds propres et d'engagements éligibles applicable aux EISm (EU KM2)

Le tableau ci-dessous répond aux exigences de publication de l'article 447 (h) de CRR2 et de l'article 45i-3 (points a et c) de la BRRD2. Il présente une vue globale des ratios et composants de l'exigence TLAC qui s'applique aux établissements d'importance systémique mondiale, donc au Groupe Crédit Agricole.

EU KM2 : Fonds propres et engagements éligibles au TLAC, ratios et composants (en m€)		30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022	31/12/2021	30/09/2021
1	Fonds propres et engagements éligibles [1]	156 134	154 601	153 329	154 060	151 419
2	Montant total d'exposition au risque (TREA) [2]	588 643	579 519	591 960	585 441	582 610
3	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage du TREA	26,52%	26,68%	25,90%	26,32%	25,99%
4	Mesure de l'exposition totale au niveau du groupe de résolution [2]	2 111 884	2 044 773	1 844 129	1 765 793	1 780 718
5	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage de la mesure de l'exposition totale	7,39%	7,56%	8,31%	8,72%	8,50%
6a	L'exemption de subordination indiquée à l'article 72 ter (4) de CRR s'applique-t-elle ? (exemption de 5%)	Non	Non	Non	Non	Non
6b	Montant des instruments d'engagements éligibles non subordonnés autorisés dans le cadre de l'utilisation de l'exemption de subordination prévue à l'article 72 ter (3) de CRR (exemption maximale de 3,5%). [3]	0	0	0	0	0
6c	Si l'exemption limitée de subordination prévue à l'article 72 ter (3) de CRR s'applique, le montant de financement émis qui est de même rang que des engagements exclus et qui est reconnu en ligne 1, divisé par le financement émis qui est de même rang que des engagements exclus et qui serait reconnu en ligne 1 si aucune limite n'était appliquée (%)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

[1] Capacité totale d'absorption des pertes ("TLAC").

[2] Aux fins du calcul des ratios de résolution, le montant total d'exposition au risque (Total Exposure Risk Amount – TREA) du groupe de résolution est équivalent au montant des actifs pondérés des risques (Risk Weighted Assets – RWA) du Groupe Crédit Agricole ; la mesure de l'exposition totale (Total Exposure Measure – TEM) du groupe de résolution est équivalente à l'exposition en levier (Leverage Ratio Exposure – LRE) du Groupe Crédit Agricole.

[3] Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2022.

Au 30 septembre 2022, le ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s'élève à 26,5% des RWA et 7,4% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible². Il est supérieur aux exigences respectives de 21,5% des RWA (exigence incluant le coussin contracyclique de 0,03% au 30 septembre 2022) et de 6,75% de l'exposition en levier.

² Le ratio TLAC réglementaire, qui n'intègre pas le résultat conservé de la période, s'élève au 30/09/2022 à 26,16% des RWA et 7,29% de l'exposition en levier.

B. COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

1. SYNTHÈSE DES EMPLOIS PONDÉRÉS

1.1 Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque (OV1)

30/09/2022		Montants total d'exposition au risque RWA		Exigences totales de fonds propres
		30/09/2022	30/06/2022	30/09/2022
1	Risque de crédit (hors CCR)	470 348	468 666	37 628
2	Dont approche standard	123 187	120 733	9 855
3	Dont approche NI simple (F-IRB)	106 170	104 844	8 494
4	Dont approche par référencement	-	-	-
EU 4a	Dont actions selon la méthode de pondération simple	45 382	51 363	3 631
5	Dont approche NI avancée (A-IRB)	188 765	184 940	15 101
6	Risque de crédit de contrepartie - CCR	31 789	26 361	2 543
7	Dont approche standard	5 319	4 659	425
8	Dont méthode du modèle interne (IMM)	15 812	11 400	1 265
EU 8a	Dont expositions sur une CCP	464	425	37
EU 8b	Dont ajustement de la valeur de crédit - CVA	5 948	5 688	476
9	Dont autres CCR	4 246	4 190	340
15	Risque de règlement	105	33	8
16	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	11 005	11 048	880
17	Dont approche SEC-IRBA	3 451	3 722	276
18	Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	6 090	5 854	487
19	Dont approche SEC-SA	1 464	1 473	117
EU 19a	Dont 1250%	-	-	-
20	Risques de position, de change et de matières premières (risque de marché)	15 638	13 844	1 251
21	Dont approche standard	4 109	4 715	329
22	Dont approche fondée sur les modèles internes	11 529	9 129	922
EU 22a	Grands risques	-	-	-
23	Risque opérationnel	59 758	59 566	4 781
EU 23a	Dont approche élémentaire	-	-	-
EU 23b	Dont approche standard	14 231	13 813	1 138
EU 23c	Dont approche par mesure avancée	45 527	45 754	3 642
24	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250%)	13 605	13 424	1 088
29	TOTAL	588 643	579 519	47 091

1.2 Risque de crédit

1.2.1 Évolution des RWA : approche fondée sur les notations internes

ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT DANS LE CADRE DE L'APPROCHE NI (CR8)

30/09/2022

<i>(en millions d'euros)</i>		RWA
1	RWA à la fin de la période précédente (30/06/2022)	289 783
2	Taille de l'actif (+/-)	4 567
3	Qualité de l'actif (+/-)	(2 176)
4	Mise à jour des modèles (+/-)	(1 510)
5	Méthodologie et politiques (+/-)	-
6	Acquisitions et cessions (+/-)	-
7	Variations des taux de change (+/-)	2 651
8	Autres (+/-)	1 620
9	RWA à la fin de la période considérée (30/09/2022)	294 935

La variation figurant en ligne 8 " Autres (+/-) " du tableau CR8 s'explique principalement par la mise en place d'une opération de titrisation synthétique chez Crédit Agricole CIB.

1.3 Risque de contrepartie

1.3.1 Évolution des RWA en méthode des modèles internes (IMM)

ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU CCR DANS LE CADRE DE L'IMM (CCR7)

30/09/2022

<i>(en millions d'euros)</i>		RWA
0010	RWA à la fin de la période précédente (30/06/2022)	11 400
0020	Taille de l'actif	3 230
0030	Qualité de crédit des contreparties	(386)
0040	Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	2 536
0050	Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
0060	Acquisitions et cessions	-
0070	Variation des taux de change	(1 032)
0080	Autres	65
0090	RWA à la fin de la période considérée (30/09/2022)	15 812

1.4 Risque de marché

1.4.1 Évolution des RWA en méthode des modèles internes (AMI)

ÉTAT DES FLUX DE RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DU MODÈLES INTERNES (AMI) (MR2-B)

30/09/2022		VaR	SVaR	IRC	Mesure du risque global	Autres	Total RWA	Total des fonds propres requis
<i>(en millions d'euros)</i>								
1	RWA à la fin de la période précédente (30/06/2022)	2 864	3 675	2 589	-	-	9 129	730
1a	Ajustement réglementaire	2 351	2 909	976	-	-	6 236	499
1b	RWA à la fin du précédent trimestre (fin de journée)	514	766	1 613	-	-	2 893	231
2	Variations des niveaux de risque	315	554	(132)	-	-	737	59
3	Actualisations/variations du modèle	-	-	-	-	-	-	-
4	Méthodologie et politique	-	-	-	-	-	-	-
5	Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
6	Variations des taux de change	(32)	35	32	-	-	36	3
7	Autres	-	-	-	-	-	-	-
8a	RWA à la fin de la période considérée (fin de journée)	797	1 355	1 513	-	-	3 665	293
8b	Ajustement réglementaire	2 981	4 306	578	-	-	7 864	629
8	RWA à la fin de la période considérée (30/09/2022)	3 778	5 660	2 091	-	-	11 529	922

C. RATIO RÉGLEMENTAIRE DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ COURT-TERME (LIQUIDITY COVERAGE RATIO)

Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité LCR (EU LIQ 1)

Template EU LIQ1 - Quantitative information of LCR

Ratio de couverture des besoins de liquidité court-terme moyen sur 12 mois (LCR)		Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
Niveau de consolidation: GROUPE CREDIT AGRICOLE									
<i>(en millions d'euros)</i>									
EU 1a	Trimestre se terminant le	30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022	31/12/2021	30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022	31/12/2021
EU 1b	Nombre de points utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12
ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITE									
1	Total des actifs de haute qualité (HQLA)					412,118	414,625	412,728	401,940
SORTIES DE TRESORERIE									
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont:	608,134	600,982	590,786	579,374	39,792	39,221	38,385	37,365
3	<i>Dépôts stables</i>	428,948	423,902	418,143	413,481	21,447	21,195	20,907	20,674
4	<i>Dépôts moins stables</i>	179,186	177,080	172,644	165,893	18,344	18,026	17,478	16,691
5	Financement de gros non garanti	392,631	390,495	385,590	373,686	178,119	177,987	177,443	171,616
6	<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	163,330	161,041	157,223	154,057	40,361	39,862	38,960	38,224
7	<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	205,719	206,042	205,063	197,115	114,176	114,713	115,180	110,878

ENTREES DE TRESORERIE									
17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	201,359	196,692	198,732	195,313	30,184	27,654	26,567	24,918
18	Entrées provenant des expositions pleinement performantes	58,427	55,791	54,967	53,531	33,593	31,650	31,369	31,378
19	Autres entrées de trésorerie	7,328	7,048	7,446	7,806	7,328	7,048	7,446	7,806
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)	X				-	-	-	-
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit lié)	X				-	-	-	-
20	TOTAL DES ENTREES DE TRESORERIE	267,114	259,532	261,145	256,651	71,104	66,353	65,382	64,102
EU-20a	<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20b	<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20c	<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%</i>	217,588	213,289	217,363	215,434	71,104	66,353	65,382	64,102
TOTAL DE LA VALEUR AJUSTEE									
21	COUSSIN DE LIQUIDITE	X				412,118	414,625	412,728	401,940
22	TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRESORERIE	X				245,727	244,966	242,226	235,148
23	RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE	X				167.71%	169.26%	170.39%	170.93%

**Attestation concernant la publication des informations requises au titre de la partie 8
du règlement (UE) n°575/2013**

Jérôme GRIVET, Directeur général délégué Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

Je certifie qu'à ma connaissance les informations requises en vertu de la partie 8 du règlement (UE) n° 575/2013 (et modifications ultérieures) ont été publiées en conformité avec les politiques formelles et les procédures, systèmes et contrôles internes.

Fait à Montrouge, le 16 novembre 2022

Le Directeur général délégué Crédit Agricole S.A.

Jérôme GRIVET